



Angers, le 6 mai 2022

Angers – La Ville signe un protocole d'accord avec la Fédération Française des Sports de Glace

La Ville d'Angers et la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) viennent de formaliser, à travers la signature d'un protocole d'accord, l'accueil de trois événements majeurs en 2022 et 2023 à l'Angers IceParc : un équipement moderne de grande envergure capable de recevoir de grands événements nationaux et internationaux.

« C'est à l'Angers IceParc que le mondial féminin de Hockey vient de s'achever ; en consacrant l'équipe de France. Plus de 3 500 personnes ont ainsi pu assister au sacre de nos bleues. Ici, à Angers, nous avons la passion des sports de glace et un écrin qui permet désormais de rêver en grand », explique **Christophe BÉCHU**, maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole.

« La FFSG souhaite diversifier les lieux d'accueil de ses grands événements sportifs pour insuffler une dynamique locale et amplifier territorialement le développement de ses 12 disciplines en lien avec les clubs et l'organisation déconcentrée de la FFSG. C'est dans ce cadre que les échanges avec la Ville d'Angers ont débuté », explique **Nathalie PÉCHALAT**, présidente de la Fédération Française des Sports de Glace.

Angers IceParc, un écrin moderne qui participe au rayonnement de la Ville

C'est donc Angers IceParc, un écrin moderne qui respecte les plus hauts standards propres aux patinoires modernes, qui accueillera :

- **Les 27^{ème} et 28^{ème} éditions du Grand Prix de France ISU (International Skating Union) de patinage artistique et de danse sur glace.** L'événement réunit chaque année l'élite du circuit mondial de ces disciplines. Ce Grand Prix de France ISU représente l'une des six étapes incontournables des Grands Prix Internationaux de patinage. Rendez-vous est donné, à Angers, en novembre 2022 et 2023.
- **Le Championnat du Monde Juniors de patinage synchronisé.** Il rassemble les futurs talents de la discipline (500 sportifs ; 20 délégations de 4 continents). L'événement aura lieu du 9 au 11 mars 2023.

Événement majeur de patinage artistique, et seule étape européenne, l'étape française du Grand Prix de France de patinage, organisée par la Fédération Française des Sports de Glace, regroupe chaque année, durant trois jours de compétitions, les meilleurs patineurs mondiaux de niveau senior dans

quatre catégories : simple messieurs, simple dames, couple artistique et danse sur glace. C'est un moment fort du calendrier sportif des sports de glace.

« La Ville d'Angers dispose de nombreux atouts qui ont su séduire la FFSG : sa culture sportive ; son dynamisme et la qualité de ses équipements ; en l'espèce, la qualité d'Angers IceParc ; un équipement qui est parfaitement adapté à l'accueil de ce type de Grands Evénements Sportifs Internationaux », souligne **Charles DIERS**, adjoint aux Sports.

Un protocole d'accord qui engage les deux parties signataires

En signant cet accord, la Fédération Française des Sports de Glace prend ainsi l'engagement :

- D'organiser ces trois événements majeurs à Angers IceParc ;
- D'assurer le concours des acteurs locaux et territoriaux susceptibles de l'accompagner au mieux pour la réussite de ces événements.

« Nous saluons ce partenariat qui intègre deux éditions du Grand Prix ainsi que les Championnats du Monde juniors de patinage synchronisé. Cela permet de mettre en lumière la diversité des disciplines de la Fédération. Le patinage synchronisé est une discipline collective qui attire également beaucoup de spectateurs du monde entier. Des discussions sont d'ailleurs en cours pour que cette discipline devienne une discipline olympique », conclut **Nathalie PÉCHALAT**.

Quant à la Ville d'Angers, elle s'engage à :

- Soutenir financièrement la FFSG pour l'organisation de ces trois événements. Les montants alloués seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal ;
- Assurer la logistique lors de ces manifestations ;
- Mettre à disposition les installations d'Angers IceParc, en lien avec l'UCPA, titulaire de la Délégation de Service Public de la patinoire Angers IceParc.

Pour toute demande d'information : relations.presse@ville.angers.fr